

Reflets de

# La Tour

Edition spéciale



Administration communale

Tél. 032 436 10 70 – Fax 032 436 10 79 – E-mail : commune@courrendlin.ch

JOURNAL LOCAL PUBLIÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE COURRENDLIN

Février 2021

Editorial

## Extension des écoles de Courrendlin, un pari pour l'avenir

Madame, Monsieur,

Vous recevez une édition spéciale de notre journal local.

Elle vous fournit tout renseignement utile quant au projet d'extension des écoles de Courrendlin.

Dans quelques jours, une assemblée communale d'information sera consacrée à sa présentation, d'une importance capitale (**lundi 15 février 2021, à 19 h 30, à la halle de gymnastique de Courrendlin**).

Voici quelques mois, ce projet a fait l'objet d'une exposition dans le bâtiment administratif de l'entreprise Von Roll à Choindez. Cette prochaine assemblée des ayants droit vous permettra de poser toutes les questions liées à ce nouvel édifice.

Les lignes et les pages qui suivent vous permettront d'en avoir préalablement une idée plus précise.

Les faits sont là. Courrendlin est confronté à un manque de locaux dignes de ce nom pour accueillir sa population scolaire dans des conditions satisfaisantes. La localisation d'enfants dans des conteneurs n'est en effet pas acceptable à long terme.

La clause du besoin, norme de référence cantonale et communale, est reconnue par les autorités responsables.

En toute connaissance de cause, nous avons donc à agir le plus rapidement possible.

La jeunesse est notre avenir. Nous portons collectivement la responsabilité de lui préparer un avènement heureux.

Alors qu'elle est aujourd'hui frappée de plein fouet par une pandémie aux effets



catastrophiques pour la santé, l'économie, mais aussi pour la formation, nous devons d'être à la hauteur de la responsabilité qui nous incombe envers cette jeunesse aujourd'hui malmenée.

C'est dans cet état d'esprit que le Conseil communal unanime vous invite à adhérer au projet qui vous est proposé, sélectionné par un jury dûment mandaté.

Il sera soumis au vote populaire **le dimanche 13 juin 2021**.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et, dans l'attente de pouvoir répondre directement à vos questions, vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

*Joël Burkhalter, Maire*



# De la nécessité de l'extension des écoles de Courrendlin

La population de Courrendlin est passée de 2500 à 3600 habitants en cinq ans.

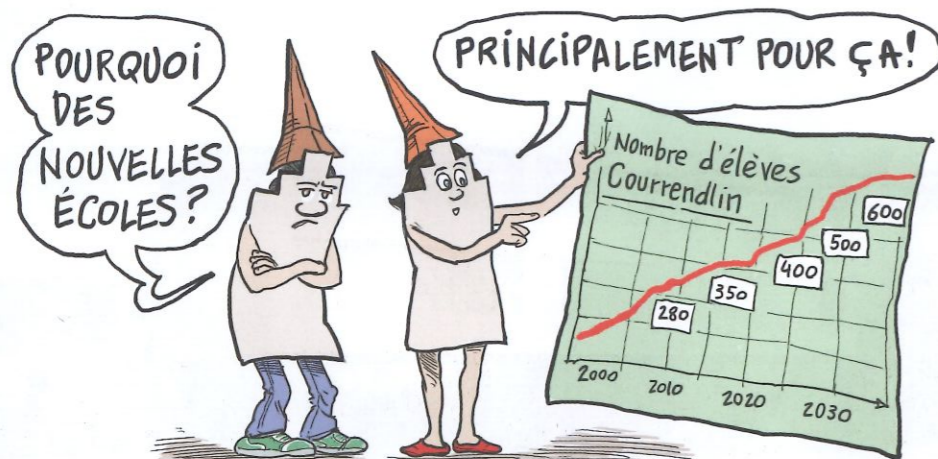
La loi sur l'aménagement du territoire (LAT), approuvée en 2014, ainsi que la fusion entre Courrendlin, Vellerat et Rebeuvelier, ont eu des effets spectaculaires pour la Commune, respectivement sa population qui, en moins de cinq ans, a crû de près de 40%, passant de 2500 à 3600 habitants.

Cela s'explique par un plan d'aménagement local comprenant deux plans spéciaux entrés en vigueur 9 jours avant la LAT (prévoyant, d'une part, la réalisation de près de 10 immeubles locatifs et, d'autre part, pour le deuxième

pour écoliers), d'une école enfantine, d'une école primaire, d'une école secondaire et d'un restaurant scolaire, constitue un argument-massue pour les parents.

## Manque chronique de locaux

A la suite de l'augmentation de la population et la construction de nombreux logements à partir de 2015, puis, en 2017, la fusion de Courrendlin, Rebeuvelier et Vellerat, les besoins en espaces scolaires se font clairement sentir.



plan spécial, une capacité de quelque 80 parcelles constructibles pour des maisons individuelles) et l'ouverture de l'autoroute, libérant Courrendlin d'un trafic de transit de plus de 10'000 véhicules/jour. Cet état de fait a rendu le village très attractif.

D'autres facteurs ont aussi contribué à cette augmentation de population. Par exemple, des plans d'aménagement de communes de l'agglomération ont été bloqués par la LAT, les empêchant d'offrir de nouvelles parcelles constructibles. Cela a provoqué un appel d'air en faveur de Courrendlin.

La bonne desserte de la Commune par les transports publics est un atout supplémentaire dans le choix des familles de s'y installer et, bien sûr, le groupement prévu, en un seul lieu, d'une crèche, d'une UAPE (unité d'accueil

La direction des écoles de Courrendlin doit réquisitionner des locaux souvent exigus et mal équipés pour les activités créatrices et manuelles (ACT), travaux pratiques (TP), le soutien, le co-enseignement, etc.

Pour faire face à un manque de place chronique, deux containers sont par ailleurs installés à l'école primaire en 2018 (location de 3000 fr. mensuels environ).

Il manque également des locaux spécifiques pour l'infirmière scolaire, la médiatrice, l'intervenante socio-éducative, la conseillère en orientation et le soutien à l'école secondaire.

## Situation actuelle pas satisfaisante

Les écoles de Courrendlin sont réparties sur quatre sites: rue du Cornat (école enfantine), rue du 23-Juin 44 et

L'architecture des bâtiments place l'élève au cœur de sa réflexion.



Rebeuvelier (école primaire), chemin des Ecoliers 4 (secondaire).

Les élèves du village de Courrendlin entrant à l'école enfantine sont répartis par tirage au sort dans une des quatre classes de Courrendlin (trois au Cornat et une dans le bâtiment de l'école primaire).

A partir de la 9<sup>e</sup> HarmoS, les élèves de Rebeuvelier sont acheminés par CarPostal à l'école secondaire de Courrendlin.

Dès le niveau secondaire également, les élèves de Châtillon viennent à Courrendlin en transport privé (bus du Syndicat scolaire).

## Chiffres parlants

L'école primaire de Courrendlin comptait 282 élèves en 2014 et, avec la fusion, 351 aujourd'hui.

Les prévisions tablent sur environ 400 élèves au niveau primaire et quelque 180 au secondaire en 2024.



L'effectif au primaire a été calculé sur la base du nombre d'élèves scolarisés en fonction du nombre d'habitants: quelque 10% sur 10 ans.

Le village devrait ainsi passer de 3600 habitants à 4000 ces prochaines années (sous réserve de la révision du plan d'aménagement local – PAL – d'ici 2023). Cela signifie que le nombre articulé de 400 élèves au primaire est tout à fait réaliste. Quant au nombre d'élèves du secondaire, il dépend directement du total de ceux-ci au primaire.

Le projet d'extension des écoles est basé sur 600 élèves (primaire et secondaire).

Ce plateau durera sans doute quelques années. Ensuite, l'effectif scolaire devrait un peu diminuer pour se stabiliser à quelque 550 élèves.

## Les bâtiments existants ne sont-ils pas adaptés?

L'étude préalable au projet d'extension des écoles menée par le bureau delémontain Comamala Ismail a démontré que les locaux de Courrendlin, Rebeuvelier et Vellerat ne permettaient pas d'atteindre les objectifs fixés en termes

de besoins, sans tenir compte des problématiques liées aux déplacements.

## Les écoles, une prérogative communale

La loi oblige les communes à mettre à disposition, en leur sein, les locaux et installations nécessaires à l'enseignement. Les communes doivent les aménager, les équiper, les entretenir et en assurer la gestion courante.



## Le site dans le détail

### Un projet qui correspond aux besoins.

Avec l'étude préalable, un cahier des charges a été établi tenant compte notamment des besoins actuels et futurs.

L'extension des écoles de Courrendlin a été validée par le Service jurassien de l'enseignement, qui considère leur dimensionnement conforme aux besoins et à la loi sur l'enseignement.

Le nouveau bâtiment A groupera les deux classes d'activités manuelles (bois et métal), les deux salles de sciences (cours et travaux pratiques), une salle polyvalente d'ACT/EV, la salle d'économie familiale, les classes de transition (actuellement à Vicques avec 13 élèves de Courrendlin!), de soutien (actuellement dans un conteneur), le dispositif allophone (actuellement dans un conteneur), une médiathèque, la salle des maîtres (remplacée actuellement par une salle de classe à l'école secondaire), le bureau de la direction, celui du secrétariat, de l'infirmière scolaire et de la médiatrice, la future classe de soutien pour l'école secondaire et deux salles de classe prévues pour une organisation basée sur 10-12 classes

(8 classes actuellement) dans les années à venir.

Le nouveau bâtiment B, lui, réunira cinq classes enfantines, dont une de réserve pour les besoins futurs.

Cette cinquième classe pourrait déjà voir le jour l'année prochaine au vu des prévisions en effectifs.

Le regroupement des classes enfantines du village de Courrendlin sur un site unique répond à la volonté de centraliser le même type d'élèves à un endroit identique pour des raisons évidentes d'émulation et de simplification du dispositif pour les parents (cette centralisation ne concerne pas les élèves de Rebeuvelier dont la scolarisation, dans la mesure du possible, sera maintenue dans leur village).

Ce bâtiment accueillera également un restaurant scolaire, une salle de devoirs et une salle de jeux pour l'UAPE – élèves de 5 à 8P, actuellement située à Clos-Brechon, dans les locaux La Résidence pour personnes âgées.

L'édifice permettra ainsi de rassembler l'ensemble des élèves sur le même site et d'augmenter la capacité d'accueil de l'UAPE afin de répondre aux futures demandes des parents.

### Un restaurant scolaire

Prévu dans un premier temps pour servir deux fois 25 repas quotidiennement, il permettra d'abord de répondre aux besoins actuels des grands élèves de la crèche qui fréquentent l'UAPE, et, deuxièmement, de recevoir les enfants des familles désireuses d'avoir une solution d'accueil pour le repas de midi. Aujourd'hui, leur souhait ne peut être pris en considération faute de place.

De plus en plus de parents mangent sur leur lieu de travail. Ils doivent donc trouver des solutions pour placer leurs enfants dans des familles d'accueil ou chez des amis pour le repas de midi.

L'accès au restaurant scolaire de ces enfants permettrait une prise en charge appropriée à midi avec un repas équilibré. Parallèlement, ces élèves pourraient être accompagnés dans leurs devoirs.

### Ancrage au cœur de la Commune

Les deux bâtiments distincts projetés sont positionnés de chaque côté de la cour, soit la place publique de Courrendlin, de manière à la mettre en exergue et de garantir son animation continue.

Une telle construction permet d'obtenir des dimensions d'une juste mesure,

s'intégrant naturellement au tissu bâti de Courrendlin.

L'architecture des bâtiments place l'élève au cœur de sa réflexion.

La planification des espaces donne autant d'importance aux lieux d'enseignement qu'aux endroits communs: les entrées et zones de circulation sont



Bois et béton apparent dominant. Et leur mélange garantit l'équilibre et s'inscrit dans une stratégie de durabilité.



propices aux synergies, échanges et activités collectives.

La conception des locaux, simples et modulables, vise à garantir un maximum de flexibilité future. L'équipement devrait pouvoir accompagner la vie scolaire et l'évolution de ses besoins à long terme.

Par l'expression des façades et le choix des matériaux, les bâtiments se veulent simples, sobres et en cohérence avec l'architecture minérale du lieu.

Bois et béton apparent dominant. Et leur mélange garantit l'équilibre et s'inscrit dans une stratégie de durabilité.

Le bois, matériau écologique mais fragile, est davantage utilisé à l'intérieur, conférant de la chaleur aux classes. Le béton, lui, est surtout présent à l'extérieur. Sa résistance aux intempéries, son besoin minimal d'entretien, son inertie thermique importante, contribuent à une plus longue vie des bâtiments.

### La cour centrale, pièce maîtresse

Sobrement aménagée, elle confère une grande polyvalence et répond à différents usages: cour d'école, fête du village, manifestations diverses, etc.

La plantation de trois grands arbres et le marquage du sol par des surfaces de jeux créent une atmosphère vivifiante.

Un nouvel espace de jeux, réservé à l'école enfantine, est prévu au pied du nouveau bâtiment, côté ouest, agrémenté de différents engins, plantations, alternance d'espaces de pelouse et de prairie, en lien avec la nature environnante, dont la Birse.

Libérée des voitures, la cour constitue, et c'est prépondérant, un espace piétonnier sécurisé propre à tout type d'activité.



# Choix du projet

Pourquoi un bureau d'architecture parisien ?



Le projet retenu est le résultat d'un concours ouvert et anonyme. Un procédé obligatoire pour répondre aux exigences légales. C'est ainsi que ce concours devait obligatoirement être ouvert à tout architecte établi dans un

pays signataire de l'accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Quarante-deux bureaux d'architecture en Suisse et à l'étranger se sont mis sur les rangs.



## Un projet devisé à 12,5 millions de francs

Le projet tel que présenté et décrit engendre des coûts pour environ 12,5 millions de francs.

D'autres projets en cours d'étude représentent aussi des investissements conséquents, soit :

- la traversée de Courrendlin ;
- la réfection des berges de la Birse.

Les subventions fédérales et cantonales (**plus de 10 millions de francs**) affectées à ces deux objets et réservées pour eux nécessitent la **planification de ceux-ci à court terme (entre 2022 et 2024), sans quoi lesdites subventions pourraient être perdues par notre Commune.**

Afin de ne pas prêter ces projets, le Conseil communal a pris l'option de phaser, c'est-à-dire d'organiser par étapes l'extension des écoles en proposant de réaliser rapidement la première étape, qui comprend le bâtiment A, et le deuxième bâtiment, ultérieurement, soit dans environ 3 à 5 ans.

Le montant pour la **réalisation de cette première étape s'élève à 8,5 millions de francs** et devrait bénéficier d'une subvention à hauteur de 2,5 millions.

A l'issue de la procédure, l'auteur du projet gagnant a été un cabinet parisien : Daphne Karaiskaki Architecture.

L'un des critères d'appréciation du jury était l'économie générale du projet. Le gagnant a donc aussi été choisi parce que sa proposition était moins chère que d'autres.

Une fois informé, le cabinet parisien a immédiatement constitué une équipe avec Stähelin Partner architectes, à Delémont.

### Etroite collaboration avec le corps enseignant

Plusieurs enseignants ont participé avec une grande motivation à l'élaboration des plans et au concept d'aménagement pour les nouvelles classes avec l'architecte Daphné Karaiskaki. Il s'est agi d'un véritable processus participatif.

### Prix juste

Le prix devisé par les mandataires correspond à celui, moyen, au m<sup>2</sup> et au m<sup>3</sup>, des constructions scolaires actuelles en Suisse romande. Il est comparable à celui du Collège de Delémont, par exemple, réalisé il y a presque 10 ans. On peut donc dire que c'est un prix



juste pour une construction simple avec un minimum d'exigences qualitatives.

Réduire le coût du projet pourrait remettre en question sa qualité et, partant, sa durée de vie et augmenterait considérablement les frais d'exploitation (panneaux photovoltaïques notamment).

La qualité et les exigences sont, en grande partie, non pas un choix de la Commune ou des architectes, mais une simple application de la législation en vigueur (Minergie-P, conditions de subventionnement...).

## Témoignages

### « L'atout indéniable de la nouvelle unité d'accueil pour écoliers (UAPE) »

« Le projet proposé répond admirablement aux besoins des jeunes habitants de Courrendlin, mais également à ceux de leurs parents.

A ce titre, la nouvelle unité d'accueil pour écoliers (UAPE) représente un atout intéressant pour les familles installées dans le village ou qui souhaiteraient s'y établir et complète idéalement les locaux de la Maison de l'enfance actuelle.

Grâce à cette construction, l'ensemble des enfants seront réunis dans le même périmètre, ce qui permettra une prise en charge harmonieuse entre collectivité et école dans des locaux adaptés aux besoins de l'enfant et tenant également compte de l'aspect pratique pour les parents. »

*Elodie Beuchat, directrice de la crèche de Courrendlin*

### « Un site destiné à accueillir une population scolaire en expansion constante »

« L'extension des écoles permettra de réaffecter une partie des salles actuelles à leur fonction initiale, de rapatrier l'ensemble des élèves de Courrendlin sur un même site, celui des écoles, de maintenir les élèves de Rebeuvelier dans leur école, d'accueillir un dispositif de soutien au degré secondaire et de transition au degré primaire, ainsi qu'une médiathèque.

S'y ajoute la création de nouvelles salles de classe destinées à accueillir une population scolaire en expansion constante. »

*Jacques Widmer, directeur des écoles de Courrendlin*

### « Hâte de voir le commencement des travaux »

« Depuis la première assemblée générale de la « nouvelle » association de parents d'élèves de Courrendlin en 2015, les parents se préoccupaient déjà de la capacité de l'école. L'essor de notre village et la taille de notre école ont beaucoup animé nos discussions. Nous avons vu arriver les conteneurs qui nous laissaient présager un retard sur l'agrandissement, voire d'autres conteneurs. On s'est trompé et tant mieux ! C'est avec un grand enthousiasme que l'APEC a vu ce dossier avancer. Nous avons hâte de voir le commencement des travaux et, par la suite, le résultat de cet agrandissement. L'association donne tout son soutien à ce projet et invite ses membres, ainsi que la population, à accepter le crédit pour l'agrandissement. »

*Loranne Jobin, présidente de l'APEC (Association de parents d'élèves de Courrendlin)*

**Nous vous donnons rendez-vous à l'assemblée communale d'information sur le nouveau projet scolaire le**  
**lundi 15 février 2021, à 19 h 30,**  
**à la halle de gymnastique de Courrendlin.**

